

L'ORDONNANCE

Directeur de Publication: M.Carton

Rédactrices en chef: Lucie Quief TG10, Lisa Perrin TG05

Crédit: La Montagne



• Débat chez les athlètes/amateurs sur l'escalade

L'escalade: est-ce un sport individuel fondé sur l'amélioration de ses propres capacités, ou un sport collectif fait pour être partagé entre sportifs?

p.5

• Inscription de l'IVG dans la Constitution Française

Emmanuel Macron a exprimé son soutien face à l'inscription de l'IVG dans la Constitution sans prendre de décision concrète: est ce vraiment une avancée dans le combat pour l'avortement?

p.7



Crédit: Europe 1

Crédit: Le Monde



• Interview du Ministre des transports, Clément Beaune, sur la question écologique

Quel est l'impact du modèle de transport sur le réchauffement climatique et quelles solutions proposer?

p.10

• Survivante du camp d'Auschwitz-Birkenau, Ginette Kolinka

Quelles sont les profondes séquelles qu'ont laissé les camps de concentration sur les prisonniers, tels que Ginette Kolinka?

p.15



Crédit: Le Républicain Lorrain



“L'ÉDITO”

Les vacances de Noël tant attendues approchent en cette première édition du journal de l'année 2023-2024! Cette année, nous introduisons la rubrique “Actualités du Lycée”. Pour les personnes qui sont à la recherche d'un club à rejoindre cette année ou les curieux de connaître les résultats de l'élection du CVL, c'est la rubrique parfaite! Au menu dans cette édition nos journalistes vous proposent de l'escalade, du sommeil, le combat pour l'IVG, Bart Simpson, Clément Beaune, de l'intelligence artificielle et Ginette Kolinka. Bonne lecture!

Actualités du Lycée.

ÉLECTIONS,
DISTRIBUTEUR,
PORTAIL...

Crédit: Websco

Élections CVL

En ce début d'année 2023-2024, les élections du CVL ont eu lieu au lycée François 1er ; les élèves ont participé en votant cette semaine et ont été élus :

- LAURET Marco
- BULET Lancelot
- BADA Serine
- KHAN Tangina
- FELIX-TCHICAYA Evrard
- BILLARD Willem
- DE SAUSSURE Raphael
- MUTHUKUMARAN Anjali
- AMADOR Lisandro
- FOUCARD Inès

Ayant peu d'informations sur le déroulement des élections, nous avons interviewé un des nouveaux membres du CVL, Evrard, qui nous a partagé son expérience et ses impressions :

Evrard : « Salut ! Étant donné que c'est ma première année au CVL, je vais être actif, proposer des idées, des activités, ainsi qu'un nouvel élan au lycée, je pense que c'est une superbe expérience et j'espère assumer mon rôle pleinement ! »



Crédit: Facebook du CVL

Instagram: @ordonnancef1

« Avec toute cette concurrence, t'attendais-tu à gagner la place de vice-président ? »

Evrard : « Je savais ne pas être favori au départ, mais en arrivant dans la salle remplie de gens comme moi, je me suis dit qu'il n'y avait aucune raison pour que je ne sois pas élu. J'avais mes idées bien ancrées, j'ai fait mon discours et je suis élu ! Aussi, profitez-en pour vous abonner à mes réseaux sociaux, je vais bientôt lancer ma chaîne YouTube ! »

Les élèves sont heureux, fiers et ambitieux pour cette année, toutes les chances sont avec eux, nous espérons qu'ils parviendront à mettre place ce qu'ils souhaitent. Le CVL est une super expérience de la vie lycéenne qu'il faut saisir si on a la possibilité !

Félicitations aux nouveaux membres du Conseil de Vie Lycéenne !

Jeanne ORTEGA 1e9

Le distributeur

La hausse des prix, qui est entrée en vigueur en début d'année, a pris de court de nombreux élèves qui se sont habitués aux tarifs abordables des canettes de soda. Auparavant, une canette coûtait 1€ au distributeur, mais elle est passée à 1€20 soit une augmentation de 20%.

Les élèves ont réagi de différentes manières à cette augmentation des prix. Certains ont exprimé leur mécontentement et trouvent que "C'est abusé !", ils estiment que cela peut avoir un impact négatif sur leur pouvoir d'achat, en particulier pour ceux qui dépensent leur propre argent de poche. Une élève de première du lycée a déclaré "On est des lycéens, on est dans un établissement scolaire, nous n'avons pas forcément les moyens." Une autre a annoncé : « Ce n'est pas cool pour ceux qui économisent. » D'autres ne se sont pas sentis affectés, ne consommant pas de canettes du distributeur, deux élèves se sont exclamés « On n'a même pas remarqué ! »

Lauriane Catherine 1e9



Les différents clubs

Notre établissement abrite de nombreux clubs, si vous désirez vous lancer dans une activité, c'est votre chance :

- Le club journal évidemment, vous y êtes toujours les bienvenus
- Le club robotique qui recrute actuellement
- Le club d'échec
- Le club d'éloquence
- L'As sportive
- Club photo? (pensez au Year book!)
- A vous de créer celui qui vous plairait pour la suite.

Lisa Perrin TG05

Portail du lycée

C'est une nouvelle année scolaire qui débute, et cela se voit dans de nombreux changements, c'est le cas notamment d'un, qui a beaucoup marqué les esprits et fait parler au sein du lycée. Il s'agit évidemment des récentes règles qui régissent le portail. L'année dernière déjà, l'apparition d'un badge représentant la qualité de celui qui le porte (élève, personnel, enseignants, visiteurs...), a beaucoup été sujet de discorde entre l'établissement et les élèves. Cette fois ci c'est une mesure supplémentaire qui est mise en place pour éviter toute intrusion, désormais les entrées et sorties des élèves ne sont permises uniquement durant les périodes d'intercours, aux heures de sonnerie donc, passé ce délai les portes ne s'ouvrent plus avant l'heure d'après. Cette décision a donc évidemment beaucoup été critiquée, les élèves se sentant comme prisonniers, privés de leur liberté de circuler.

Ainsi certains cas particuliers ont été mis en lumière afin de démontrer l'utilité de cette mesure

- Les horaires de bus ne collent pas forcément avec les horaires d'ouvertures, que ce soit en cas d'avance, ou de retard, les élèves se retrouveraient dans l'incapacité d'entrer dans l'établissement
- La pause du midi, où il est parfois question d'aller se chercher son repas en dehors du lycée
- Ou encore les pauses cigarettes



Il est important de noter que ces restrictions sont avant tout pour notre sécurité et celle de l'établissement. En outre les horaires s'étendent de façon assez large autour des différentes sonneries: 10min avant et après, laissant donc aux élèves le temps nécessaire. D'autant plus qu'en cette période d'alerte urgence attentat, dans le cadre du plan Vigipirate, les différentes mesures sont à prendre au sérieux et à respecter, que ce soit pour le port du badge ou autre.

Lisa Perrin. TG05



Crédit: <https://www.eure.gouv.fr/>

Year book

En tant que terminale je me dois de vous informer sur ce sujet : le Year book, parfois oublié, est une tradition au sein de notre établissement. Ce livre nous permet et vous permettra de retracer vos années lycées, de la seconde à la terminale, des voyages, évènements, journées, sorties, souvenirs, tout ce qui a fait et fait de votre lycée de superbes années. Pour cela il faut vous engager ! Y participer, ne pas laisser à l'abandon ce projet. Si l'année précédente le Year book a échoué, nous refusons que cela se répète.

Pour cela, message à vous les terminales : immortalisez votre année, cherchez et retrouvez vos souvenirs de seconde et première, envoyez vos photos, images, anecdotes, investissez-vous dans ce projet !

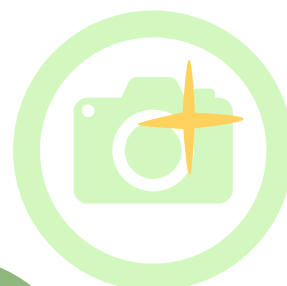


Toutefois cela ne se limite pas seulement aux terminales, vous êtes tous concernés, si vous êtes photographes, bon en design, mise en page. Vous pouvez participer, en effet la création du Year book passera par nous, donc lancez-vous pour regrouper, assembler, organiser ce projet, devenez le photographe de tous les évènements du lycée, que ce soit la journée rose, verte, le tournoi inter-lycées, la journée des défis, les évènements ne manquent pas.

Si vous souhaitez vous lancer n'hésitez pas à nous contacter ou même vous manifester en vie scolaire.

N'oubliez pas, c'est vous qui faites de vos années lycée ce que vous souhaitez qu'elles soient !

Lisa Perrin TG05



Articles.

L'escalade : un sport collectif ou individuel ?

L'escalade, activité passionnante et exigeante, suscite un débat persistant parmi les amateurs et les athlètes sur la question de savoir s'il s'agit d'un sport collectif ou individuel.

En réalité, l'escalade est un sport unique qui peut être appréhendé sous ces deux facettes. D'un point de vue individuel, l'escalade est souvent pratiquée en solo, et qu'elle se pratique en salle ou en extérieur, c'est un sport qui demande une force mentale et physique considérable. En effet, l'individu est confronté à des parois rocheuses imposantes ou à des murs d'escalade complexes, ce qui exige une concentration et une maîtrise de soi hors du commun. Chaque grimpeur est seul face à la montagne ou au mur, prenant des décisions cruciales à chaque mouvement, chaque seconde. Il est donc clair, d'un point de vue individuel, que c'est une discipline qui met en avant la persévérance, le courage et le dépassement de soi.

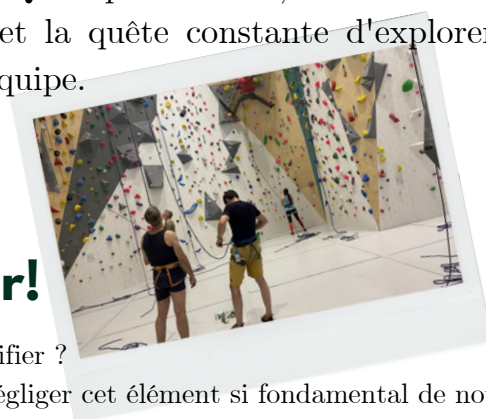
D'un autre côté, l'escalade en tant qu'activité collective est tout aussi intéressante et appréciée des grimpeurs. Ceux-ci pouvant ainsi s'entraider, travailler ensemble pour résoudre des problèmes de parcours, et encourager leurs partenaires à repousser leurs limites. En outre, l'escalade en équipe est de plus en plus populaire, notamment en compétition, où les grimpeurs collaborent pour résoudre des parcours complexes, échangeant conseils et encouragements. Ces moments de succès, tels que l'achèvement d'une voie difficile, sont partagés avec joie et renforcent cet esprit d'équipe.



Crédit: Europe 1

Nous pouvons ainsi dire que l'escalade est un sport polyvalent qui peut être adapté aux préférences de chacun. Que vous préfériez l'aspect solitaire de la montagne et des voies ou l'excitation de la grimpe en équipe, l'escalade offre une expérience unique. Il ne fait aucun doute que cette discipline est à la fois un défi individuel et un sport collectif, ce qui en fait un domaine diversifié et passionnant pour les amateurs de tous horizons. De ce fait, la question du sport collectif ou individuel n'a donc pas de réponse unique, lorsque l'on parle d'escalade. C'est une discipline qui embrasse les deux aspects, permettant aux grimpeurs de choisir leur propre aventure. Quoi qu'il en soit, l'essentiel réside dans la passion, le respect de la sécurité et la quête constante d'explorer de nouveaux sommets, que ce soit seul ou en équipe.

Camille Laurin-Chantreau TG05



Crédit: L'Equipe

Bien dormir pour s'épanouir!

Bienfaits du sommeil ! Il y en a tant, peut-on les quantifier ?

il est vrai que durant nos études, on a l'habitude de négliger cet élément si fondamental de notre vie.

Errreur commune à tous, les répercussions sont pourtant si nombreuses !

Notons quelques avantages qui se lient au sommeil, pour, pourquoi pas, s'engager à bien dormir, malgré les conditions environnementales qui vont à l'encontre de cela.

- Dormir permet de :

Diminuer les réactions émotionnelles excessives et les troubles de l'humeur, entre autres grâce à une régulation des hormones et de la sérotonine, pour permettre un équilibre émotionnel.

Oublier, car c'est tout aussi important que de mémoriser. Pendant le sommeil, le cerveau trie les informations, élimine les détails inutiles et renforce les éléments essentiels. L'une des fonctions principales du sommeil est la consolidation de la mémoire, de libérer de l'espace pour de nouvelles informations et d'améliorer l'efficacité de la mémoire.

Réduire le stress par une régulation de la production d'hormones liées au stress.

Meilleure concentration et attention. Pendant le sommeil, le cerveau se repose et se répare. Après une nuit de sommeil, notre cerveau est rafraîchi et prêt à fonctionner à pleine capacité.

impacter notre santé cardiovasculaire. Le sommeil contribue à la régulation de la tension artérielle, de la glycémie, mais agit aussi en prévention de l'athérosclérose et d'insuffisances cardiaques.

Réduire l'inflammation en favorisant l'activation du système lymphatique et réduisant les cytokines inflammatoires.

Permet la gestion de la mémoire de travail et de la mémoire à court terme.

Offrir une meilleure prise de décisions, en effet, à tête reposée, tout est mieux réfléchi.

Unifier bien être général et confiance en soi, car cela permet un épanouissement personnel.

Réduction des erreurs, concentration et attention jouent un rôle primordial dans nos études.

Système immunitaire amélioré entre autres grâce à une augmentation des cellules immunitaires.

Elimination des toxines : pendant le sommeil, le cerveau élimine les déchets métaboliques.

Prévention des troubles mentaux : Un sommeil adéquat aide à prévenir les troubles mentaux tels que la dépression et l'anxiété.

Apprentissage et récupération améliorés. Un sommeil de qualité favorise un meilleur apprentissage et une meilleure récupération de l'information.

Neutraliser les erreurs.

Optimiser la créativité. Le sommeil paradoxal (REM) est associé à la créativité, contribuant à la génération d'idées nouvelles et à la résolution de problèmes.

Unifie plusieurs facteurs comme la régulation de la glycémie et de l'appétit pour réduire les risques d'obésité et de diabète.

influence notre apparence : le sommeil contribue à une meilleure santé de la peau, des cheveux et diminue les gonflements.

Régénération physique. Le sommeil permet au corps de se réparer et de se régénérer, privilégiant la croissance cellulaire, la réparation des tissus musculaires et la régénération des organes.

Sarah Coyle TG10

L'avortement

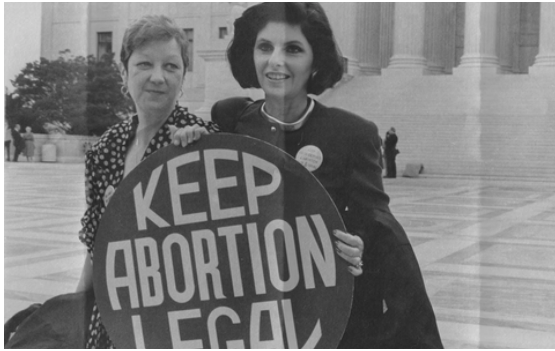
Emmanuel Macron a exprimé son soutien à l'inscription de la "liberté" de l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution française, marquant une avancée importante pour les droits des femmes. Cependant, malgré l'adoption par l'Assemblée Nationale et le Sénat, aucune date concrète n'a été fixée pour cette révision constitutionnelle. Alors que le débat sur l'avortement prend de l'ampleur, la question demeure : " quelle est la situation sur le droit à l'avortement ?"

L'inscription de la "liberté" de l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution française reste en suspens. Malgré un engagement initial de l'Élysée, aucun calendrier concret n'a été établi pour faire progresser cette proposition de loi. Emmanuel Macron, lors d'un discours récent devant le Conseil Constitutionnel, a exprimé son soutien à une inscription "dès que possible" de l'IVG dans la Constitution, soulignant l'importance de cette avancée. Face à cette impasse, des consultations ont été engagées avec les présidents du Sénat et de l'Assemblée pour trouver un accord sur cette révision constitutionnelle.

Il est urgent que ce travail d'entente reprenne rapidement pour concrétiser cette avancée cruciale pour les droits des femmes en France.



Crédit: Britannica



Après la révocation, le 24 juin 2022, de l'arrêt Roe vs Wade aux États-Unis, qui garantissait au niveau fédéral depuis 1973 le droit d'interrompre une grossesse, la gauche et le groupe Macroniste Renaissance se sont empressés de réagir, affichant le souhait d'empêcher une telle régression dans notre pays. À la suite de cet événement plusieurs débats ont eu lieu. Le 24 novembre 2022, l'Assemblée Nationale a adopté à une large majorité une proposition de loi visant à garantir l'accès à l'interruption volontaire de grossesse.

Cependant, depuis lors, il n'y a eu aucun progrès significatif. Face à cette stagnation, des consultations ont été initiées avec les présidents des deux Chambres, Yaël Braun-Pivet à l'Assemblée Nationale et Gérard Larcher au Sénat, pour trouver un accord. Pourtant la loi n'est toujours pas passée, la sénatrice Mélanie Vogel craint que le droit à l'IVG soit "pris en otage" entre des mesures qui ne font pas l'unanimité.

D'un point de vue américain, le 24 juin 2022 a marqué un tournant significatif, avec la Cour suprême des États-Unis annulant un arrêté fédéral emblématique, Roe vs Wade, qui avait protégé le droit à l'avortement sur l'ensemble du territoire depuis 1973. Cette décision a entraîné une fragmentation de la politique relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) aux États-Unis, laissant désormais chaque État libre de déterminer sa propre politique en la matière. Plusieurs États, notamment le Texas, la Louisiane et le Mississippi, ont rapidement interdit l'avortement, y compris en cas de viol ou d'inceste, ce qui a contraint de nombreuses cliniques à fermer ou à déménager. Parallèlement, d'autres États, comme l'Indiana, le Wyoming, l'Ohio et le Montana, ont vu l'accès à l'IVG menacé, avec des textes restrictifs en cours de contestation devant les tribunaux.

En contrepartie, une dizaine d'États, parmi lesquels la Californie, l'État de New York et Washington, ont étendu l'accès à l'IVG, offrant une protection accrue aux professionnels de santé et aux patientes. Cette évolution fragmentée de la politique sur l'IVG aux États-Unis reflète les divisions profondes au sein du pays sur cette question délicate et soulève des enjeux majeurs en matière de droits des femmes et de santé reproductive.

À l'échelle mondiale, suite au référendum irlandais de mai 2018 largement en faveur de l'avortement, seuls deux pays européens, Malte et Andorre, ne donnent toujours pas aux femmes le droit de décider de mettre un terme à une grossesse dans ses premières semaines. En dehors de l'Europe, la légalité de l'avortement varie considérablement, avec de nombreuses nations, en particulier dans le Sud, maintenant des lois restrictives. Cette situation est en contradiction avec les droits internationaux tels que le droit à l'égalité entre les sexes, le droit à la santé et le droit de décider du nombre de naissances. L'avortement, une pratique ancienne et universelle, continue de susciter des débats intenses, souvent liés aux normes sociales.

Romeo Satine TG03

Why is Bart Simpson a fashion icon?

We can't talk about Bart Simpson without mentioning his signature outfit. When you see it, you might say that yes, it is an absurd cartoon outfit designed by people that clearly don't know anything about fashion.

But my friends I have to say that you all are wrong. Now before proving our point let's take a look at what he actually wears: an orange t-shirt, blue shorts with matching shoes (I know it's very boring). However, when you see this outfit isn't the first thing that comes to mind Bart? Exactly, and that dear readers is what's called a fashion statement, which is one of the fundamentals of a fashion icon. Fashion trends come and go, The Simpson being premiered in late 1989-1990 lived through different era's of the fashion industry. However Bartholomew's style still to this day is untouchable. We ask you, who had such longevity in the fashion industry.



Even after nearly 34 years since the world met him, there are only a handful of times that we saw him in another outfit. But loyal to the imagination of Bartholomew, his outfits were not disappointing.



In this particular episode, the family had to find other clothes to wear, Bart distinguishes himself by wearing a sort of hospital gown like outfit, a very practical one. Tied at the back, Bart made sure that with this audacious outfit, he could feel the breeze of the afternoon barbecue. He once again, showed up and showed off.

Earlier in the show our beloved prankster gave us a taste of the true 90s fashion, the chic boy look. This outfit strained away from his typical orange shirt and jean shorts, Bart rocks a red and blue checkered vest paired a white shirt ornamented with a black tie. This combination is put with black trousers matched with boots the same color. Bart truly outdone himself with his hair parted in the middle. This rich boy look sadly comes to an end after the two lovers part ways.



We've mentioned these only three examples because they are radically different styles that he wore, listing all the different styles that he tried during the handful times he wasn't wearing his signature orange and blue outfit would be too long. But we can still mention some of his most memorable moments such as his Eminem inspired outfit, perfectly representing the streetwear style of the early 2000s or his Daredevil costume inspired by the 80s punk style with the skull shirt and belt associated with a superman-like cape.

Mila Lamote 2nd 7 and Abigaëlle Point du Jour T8

Images source : <https://www.ranker.com/list/times-the-simpsons-wore-differentclothes/cynthia-griffith>

Clément Beaune : « On a besoin d'un changement radical de modèle » de transport. 🚦

Dans un entretien que nous a accordé M. Beaune, il a accepté de répondre volontiers aux questions de « L'Ordonnance », sans langue de bois, pour porter la voix de la lutte écologique menée par le gouvernement, auprès de la jeunesse.

Anciennement secrétaire d'Etat aux Affaires européennes de juillet 2020 à juillet 2022, Clément Beaune est depuis juillet 2022, Ministre délégué chargé des Transports, ainsi que député de la 7e circonscription de Paris, à seulement 42 ans. Issu du « Parti Socialiste », il décide de rejoindre l'ancien mouvement politique du président M. Macron en 2016, « La République en Marche ». Diplômé de l'IEP de Paris, de l'ENA et du collège d'Europe situé en Belgique, il s'était pleinement investi lors de la présidence tournante de l'Union européenne entre janvier et juin 2022 qui était attribué à la France. Depuis son arrivée au ministère des Transports, l'ex-socialiste qui succède à Jean-Baptiste Djebbari, connu chez les jeunes pour sa présence sur le réseau social « TikTok », décide de lutter à la fois contre le réchauffement climatique ainsi que contre le parti politique de Marine Le Pen qualifié d'extrême-droite, le « Rassemblement National ». En effet, il s'est clairement aligné en faveur d'un barrage républicain à l'extrême droite, avec laquelle « aucune complaisance, même de circonstance, n'est possible » (« Le Monde » le 28/06/2022).

L'ingénieur Jean-Marc Jancovici propose de limiter le nombre de voyage en avion par personne et par an, il donne un chiffre de 4 comme exemple. Qu'en pensez-vous et est-ce que vous seriez prêt à mener une réforme semblable à cela ?

« Je pense qu'il faut transformer l'aviation et notre rapport à l'avion, c'est-à-dire que l'aviation soit décarbonée, [...] et c'est possible de l'envisager dans les 20 prochaines années. Puis il faut changer nos comportements, il y en a qui sont choquants comme quand on prend un jet privé. Je pense que c'est important d'avoir de la sobriété dans son comportement en général et dans l'aviation aussi.



Beaucoup de jeunes font le choix de moins prendre l'avion ou de ne plus le prendre et de se déplacer le plus possible en train. Également, on a déjà interdit les liaisons aériennes s'il existe des alternatives



ferroviaires en moins de 2h30. Ce que je ne crois pas, c'est ce plafonnement qu'évoque M. Jancovici, [...], on va donner une forme d'autorisation de 4 ou 5 vols dans sa vie, et puis si pour des raisons professionnels, familiales et autres, on a besoin de faire plus, il y aura une forme de bourse où on va acheter des droits et à la fin, ce seront les plus riches qui pourront voyager [...]. Je préfère qu'on taxe certains comportements, qu'on mette des droits payants pour les compagnies aériennes à polluer et qu'elles les répercutent dans les prix, ce qui va désinciter à prendre l'avion. Je crois plus à ce genre de mesures, innover pour produire des avions qui polluent moins et réguler par des mesures plus générales, plutôt qu'en une espèce de plafond individuel. On ne va pas faire une police du nombre de vol. »

Vous avez affirmé cet été, lorsque les médias critiquaient les milliardaires qui abusaient de l'usage des jets privés, vouloir « réguler les vols en jet privé ». Est-ce que votre position d'encadrer leurs usages est toujours la même, afin d'éviter les « mesures ou idées démagos du type interdiction » ?

« Oui, ma position est toujours la même. Je pense qu'il faut réguler et non interdire. Lorsque vous êtes dans une situation d'interdiction générale, vous avez toujours plein de situations individuelles compliquées qui justifient de déroger. Et puis ce qu'on appelle "jet privé", ce sont des petits avions dont certains sont utilisés pour de l'évacuation sanitaire, un vol diplomatique important ou parce qu'il y a une urgence, [...], on ne peut pas prévoir toutes les exceptions de mises en pratique, puis cela poserait des problèmes juridiques. Mais je crois en la régulation et cela peut vouloir dire taxer plus. Ce que j'ai découvert, c'est qu'on paie moins de taxe quand on utilise un avion privé que quand on utilise un avion de touriste ou un avion commercial. Cela était injuste, donc on a fait dans le budget pour 2023, une mesure fiscale qui augmente la taxe individuelle sur l'utilisation des jets privés, et je pense que c'est une première étape importante. Je pense aussi que la meilleure échelle est l'échelle européenne, si vous n'avez pas les mêmes règles en France, en Allemagne, en Espagne ou en Italie, vous avez des stratégies d'évitement qui peuvent être contre-productives. [...] Lorsque j'ai dit ça, c'était lorsqu'on mettait en place un plan de sobriété et je pense que ceux qui : consomment plus, polluent plus, ont le plus de moyens, doivent faire un geste un peu plus grand, et les jets privés étaient le symbole de cela. Également, la régulation ne passe pas forcément que par la loi, une entreprise peut aussi se fixer des règles pour moins recourir aux avions privés et les clubs sportifs aussi, [...]. Je crois en l'avenir de l'avion, mais on peut faire un avion plus propre, et on peut avoir un comportement plus sobre... »

...Justement, vous aviez également parlé d'un système de quotas de carbone au niveau européen que vous voudriez mettre en place.

« En effet, l'aviation décarbonée est un effort important pour le secteur, car cela coûte de l'argent, il va donc entrer dans le système européen de l'ETS*, ce qui veut dire que pour chaque tonne de carbone que vous émettez, vous aurez un paiement à faire qui financera votre politique environnementale. De plus en plus de secteurs économiques sont soumis à cette réglementation, dont l'aviation à partir de l'an prochain. »

Le vote de l'article 1 de la réforme des retraites prévoit la suppression des régimes spéciaux*, dont ceux de la RATP. Ne pensez-vous pas que cela peut entraîner un manque d'attractivité pour des professions comme conducteur de métro, de bus et autre ?

« C'est une vraie question que l'attractivité de ces métiers, mais on fait cette suppression des régimes spéciaux pour des raisons d'équités, [...]. C'est difficile de justifier d'avoir un âge légal de retraite lorsqu'on est conducteur de bus à Paris, qui est très inférieur à celui d'un conducteur de bus dans une autre ville de France. Il y a eu les raisons historiques qui ont justifié les régimes spéciaux, mais qui aujourd'hui ne sont plus fondés [...]. Ainsi, pour les nouveaux il n'y aura plus ces règles d'âge spéciaux, et pour les anciens, on garde le régime spécial prévu dans leur contrat d'origine jusqu'à ce qu'ils partent eux-mêmes à la retraite, avec un petit décalage de ce départ comme pour tous les Français. Mais certaines entreprises ou organisations syndicales disent que c'était un élément d'attractivité, que c'était un avantage pour les contraintes qu'on pensait du métier et qui permettait de recruter plus facilement... Toutefois, on ne va pas garder des règles qu'on juge peu équitable parce qu'on pense rencontrer des difficultés de recrutement. Les difficultés de recrutement ne sont pas que dans ces secteurs là, elles sont aussi parce que l'économie va mieux et qu'il y a moins de chômage et c'est vrai partout, [...]. Et outre le sujet des retraites, le manque d'attractivité est dû parce qu'il y a d'autres sujets : la rémunération, les conditions de travail ou les horaires de travail. Les entreprises publiques ou privées doivent mieux organiser les choses, mieux rémunérer, prendre en compte l'inflation et le pouvoir d'achat. C'est là-dessus qu'il faut mener un chantier d'attractivité plutôt que sur le statut. »

Dans le contexte du changement climatique, qu'avez-vous mis en place et voulez mettre en place pour parvenir à une transition durable du secteur des transports, qui émet aux alentours de 30% des gaz à effets de serres en France ?

« [...] J'essaie de suivre un principe simple : que chaque décision que je prenne comme ministre des Transports soit positive sur le plan écologique. J'ai donc annoncé des mesures : sur l'aviation avec un soutien à l'avion propre et la taxation des jets privés ; sur les trains pour investir plus sur le réseau ferroviaire afin qu'ils soient plus à l'heure et donc plus attractif ; sur le véhicule avec le covoiturage, la voiture peut elle-même contribuer à la dépollution, quand on est 2 dans une voiture au lieu d'un on émet deux fois moins de gaz à effet de serre. J'ai cette obsession que tous les projets doivent contribuer à la transition écologique, le secteur des transports doit avoir cette responsabilité. Cela veut dire deux choses : le report modal, [et pour cela] il faut donc investir plus dans [les] transports publics et cela prend du temps.

Ce qu'on va essayer de faire dans les années qui viennent, c'est de créer des RER métropolitains, des trains qui relient les banlieues aux centres-villes [...]. Il faut aussi changer le rapport à la voiture, qu'elle soit moins polluante en sachant que 85% des déplacements se font en voiture. Ainsi, j'ai augmenté de 150% les aides au passage aux voitures électriques, et même si elles restent chères, progressivement, on aura un marché de moins en moins coûteux. Puis c'est aussi le partage de la voiture, elle n'est pas un problème en elle-même, le problème, c'est la voiture polluante individuelle. On a donc besoin d'un changement radical de modèle. »

Enfin, la mairie de Montpellier a décidé de rendre gratuit les transports en communs, êtes-vous d'accord avec ces dispositifs ? Ne craignez-vous pas que ça dégrade les services ?

« Je pense que ça marche, mais que ça ne peut être une généralité, dans une ville comme Dunkerque, qui a été la première à rendre ses transports gratuits, il y a une population aux revenus moyens qui avait traditionnellement un usage de la voiture énorme, et les transports publics étaient vus comme trop cher et pas assez efficace. De fait, le maire a décidé de rendre gratuits les transports et de renforcer l'offre. Tout d'un coup, les transports sont devenus très attractifs avec une très forte augmentation des fréquentations. Toutefois, je n'en ferais pas un modèle généralisé parce qu'il y a beaucoup d'endroits comme en Île-de-France, où le principal problème d'après les usagers n'est pas le prix, mais les problèmes de transport, du type : trains en retard, trop vieux ou pas assez fréquents. Je préfère qu'on garde l'argent des usagers pour investir dans les transports publics pour la transition écologique, plutôt que de passer à une gratuité généralisée. Si les collectivités veulent choisir un modèle de gratuité, pourquoi pas, mais à Paris avec les millions de touristes qui profiteraient des transports gratuits, cela représenterait une énorme perte d'argent et ça ne serait pas juste qu'ils ne participent pas à cet effort collectif. Le modèle de gratuité peut être intéressant quand il est choisi dans certaines collectivités, mais pas à un niveau national. »

OUDOTTE Maxence
Fait le 22/02/2023



L'invasion de l'Intelligence Artificielle dans le monde de l'art



En cette fin d'année 2023, rares sont ceux n'ayant pas entendu parler des intelligences artificielles et de leur prolifération dans la vie de tous les jours du fait de leur accessibilité. Écrire une chanson, un devoir, imiter des célébrités... elles peuvent aujourd'hui presque tout faire. Nous pensions tous que l'arrivée des I.A. signifiait la fin du travail au bureau, ou des jobs jugés comme plus pénibles (les caisses par exemple, sont déjà partiellement automatisées). Mais en réalité, ce sont plutôt les métiers artistiques qui semblent être davantage touchés. Les I.A. génératrices d'images comme DALL-E par exemple, n'ont pas cessé d'impressionner car il est possible de leur demander de générer tout et n'importe quoi. Cependant, ces sites (nouveaux outils ou programmes) suscitent beaucoup de controverses dans la communauté artistique sur les réseaux sociaux car ils utilisent des images récupérées sur internet pour les ajouter dans leur base de données et les intégrer en tant qu'exemple sans la permission de l'auteur. Alors qu'il est vrai que l'image ainsi créée peut être impeccable, il est difficile de dire qu'il y ait réellement une âme derrière. De plus, beaucoup d'artistes sont inquiets pour le futur - et en tant qu'élève qui aimerait faire une école d'art, cette inquiétude est partagée.

DALL-E 2

Crédit: Open AI LinkedIn



Crédit: Télérama

Nous pouvons aussi nous intéresser à la grève des acteurs et scénaristes à Hollywood qui a commencé le 14 juillet 2023. Un des problèmes relevés par cette action historique est justement l'utilisation des I.A. dans l'industrie cinématographique. En effet, elles commencent à être utilisées dans la figuration (faire un copier-coller de personnes pour imiter une foule au lieu de filmer une vraie foule), pour le rajeunissement des acteurs (au lieu d'utiliser de jeunes acteurs pour représenter un personnage lorsqu'il est jeune), et dans le doublage (la traduction d'un film dans une autre langue dans la même voix que l'acteur original). Bryan Cranston, star de la série Breaking Bad, a même commenté sur le sujet en disant "Nous n'accepterons pas que nos emplois soient supprimés et confiés à des robots. Nous n'accepterons pas que vous nous priviez de notre droit de travailler et de gagner décemment notre vie."

Bon, pour ce qui est de gagner sa vie, je ne me fais pas de soucis pour Bryan. Seulement, il relève les mêmes problèmes que pour la génération d'image : la perte d'humanité et la diminution du nombre de postes de travail. Le souci est que l'I.A. traite l'art comme un travail à la chaîne capitaliste. Car au fond, quand nous y réfléchissons, à quoi bon créer quelque chose pour le seul but de produire ? Pourquoi sommes-nous convaincus qu'il faut absolument tout faciliter grâce à la technologie ? Car une fois que tout sera remplacé par des machines, qu'advient-il de l'Homme ?

Ginette Kolinka

Passeuse de mémoire de la Shoah

Ginette Kolinka, est née à Paris en 1925 dans une famille juive athée, où elle y grandit, avant de finalement s'installer à Aubervilliers avec ses parents et sa fratrie conséquente. En effet, Ginette vient d'une famille qui se compose de 7 enfants. C'est en 1941, alors âgée de 16 ans, qu'elle voit sa vie bouleversée, lorsque son oncle et son beau-frère sont arrêtés par les Allemands, cela pousse alors la famille à fuir pour trouver refuge à Avignon qui est encore en zone libre à cette période. Mais le 13 mars 1944, Ginette est, à son tour, arrêtée par la Gestapo de même que son père, son frère et son neveu. Ils sont d'abord emmenés en prison, puis dans le camp de Drancy, avant d'être déportés au camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau en Pologne. Dès l'arrivée du train, son père et son frère sont gazés et Ginette rejoint le camp des femmes pour travailler. Plus tard, elle passera par les camps de Bergen-Belsen et de Theresienstadt où elle attrapera le typhus. Mai 1945 signe l'arrêt de son cauchemar, elle est libérée par les Alliés et elle rejoint Paris quelques temps après, le 6 juin. Là-bas, elle retrouve sa mère et ses sœurs saines et sauvées. Après son retour, Ginette souhaite oublier cet épisode traumatisant de sa vie et décide de garder le silence pendant près de 50 ans jusqu'en 1997. À partir de cette date, elle parcourt la France à la rencontre de collégiens et lycéens dans le but de raconter son histoire et d'expliquer jusqu'où la haine peut mener. Elle effectue un travail de mémoire afin de ne pas oublier et véhiculer de la sorte un message de paix. Elle transcrit également sur papier son expérience traumatisante dans ses deux livres : Retour à Birkenau (2019) et Une vie heureuse (2023).



En janvier 2023, un court-métrage est réalisé par Caroline Protat et Antoine Lifaut pour « Raconter la Shoah, mais surtout, raconter Ginette ». Diffusé le dimanche 18 juin au cinéma l'Ermitage de Fontainebleau, j'ai eu la chance d'y assister et d'échanger avec les réalisateurs. Ils ont suivi Ginette pendant toute une année pour montrer une femme joyeuse et souriante qui s'est reconstruite et a avancé coûte que coûte après avoir survécu à l'enfer. Ils ont ressenti le devoir de faire vivre la mémoire de Ginette pour laisser une trace de son passage et transmettre le message de tolérance qui lui tient à cœur. Antoine Lifaut affirme : « La mission du film est de transmettre ses émotions à travers la caméra et de les sauvegarder pour les générations futures. Il complète l'intérêt de lire ses livres biographiques pour comprendre la vie dans les camps. »

Dans ce documentaire, Ginette apporte une touche d'humour à travers certaines anecdotes drôles mais aussi tragiques. Il est clair que nous pouvons passer du rire aux larmes en quelques fractions de secondes mais c'est ce qui fait la réussite de ce film. Dans ce documentaire, Ginette explique que lors de l'arrivée du train au camp de concentration, un camion était là, on lui a alors fait croire que celui-ci transportait les plus faibles, pour leur épargner le trajet jusqu'à l'entrée du camp. C'est alors qu'elle a conseillé à son père de 61 ans et à son frère d'y monter. Mais cela elle ne se le pardonnera jamais car en réalité, ces camions menaient directement dans les chambres à gaz. Elle se confie ensuite en détail sur son premier jour au camp de Birkenau. Elle explique avoir perdu toute sa dignité en très peu de temps : on lui a rasé les cheveux, on l'a déshabillée et on l'a tatouée (matricule 78599). Être nue devant des centaines d'autres personnes, hommes et femmes mélangés fut quelque chose d'atroce pour elle en tant que jeune femme de 19 ans qui apprenait à aimer son corps : « J'étais très pudique à cette époque et je me sentais honteuse d'être nue face à des inconnus. »

Ginette explique aussi qu'en revenant du camp, elle ne ressentait plus aucune émotion et avait perdu tout sentiment. C'est donc sans compassion qu'elle a annoncé à sa mère qu'elle ne reverrait jamais son mari et son fils car ils avaient été gazés et brûlés.

Le mot « chance » revient sans arrêt dans la bouche de Ginette. Pour elle, sa survie au camp de concentration est dû à « la chance » ; elle a obéi aux ordres, elle a baissé la tête pour se faire remarquer le moins possible et cela c'est de la chance. Avoir retrouvé ses sœurs et sa mère après son retour était aussi de la chance. En effet, elles lui ont permis, grâce à leur joie et à leur vitalité de retrouver une vie « normale », faite de sorties et d'amitiés, ce qui l'a empêchée de s'enfermer dans la torture.



Crédit: Yad Vashem

A travers ce documentaire, nous suivons Ginette dans son quotidien. Nous rencontrons son fils et sa belle-fille qui l'ont incitée au moment de sa retraite à parler de ce qu'elle avait vécu, son petit-fils qui exprime être fier de sa grand-mère ou encore son amie avec qui elle feuillette des albums photos de famille (nous y voyons Ginette bébé). Nous l'accompagnons aussi dans différents lycées et collèges où elle témoigne et échange. Elle souhaite que ces jeunes deviennent à leur tour des passeurs de mémoire. C'est pour cela qu'elle les nomme « les petites graines ». Ce documentaire de 52 minutes est sublime, il ne raconte pas la Shoah de manière historique avec des dates précises et des images pouvant être choquantes, il met au premier plan l'histoire et les ressentis d'une femme l'ayant vécu. Je vous conseille donc vivement de le visionner en famille. D'autant plus que le groupe France Télévision, ayant eu un coup de cœur, a acheté le documentaire pour France 3. Celui-ci sera donc diffusé cet hiver et restera en rediffusion pendant un an, je vous laisse donc à vos écrans.

Juliette Billon TG04

Nous vous remercions de l'attention portée à notre travail, et nous vous invitons à aller vous abonner aux différents comptes Instagram du lycée de façon à être au courant de toute la vie au sein de l'établissement:

@cvl.f1
@ordonnancef1
@ecodelegues_f1
@as_francois1
@cesc.f1

L'Équipe de rédaction

- Mila LAMOTE 2D7
- Jeanne ORTEGA 1e9
- Lauriane CATHERINE 1e9
- Satine ROMEO TG03
- Juliette BILLON TG04
- Maxence OUDOTTE TG05
- Lisa PERRIN TG05
- Camille LAURIN-CHANTEREAU TG05
- Abigaëlle POINT DU JOUR TG8
- Sarah COYLE TG10
- Tara GIRARD TG10

Mise en page par Tara Girard T10